

R-3913-2014 : Demande relative à la construction du nouveau poste de Saint-Jérôme à 120-25 kV et à l'ajout d'équipements au poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV

OBSERVATIONS

Ajout de transformation au poste Grand-Brûlé

Selon l'analyse de la preuve déposée et d'autres informations du Transporteur, il apparaît que l'ajout de transformation au poste Grand-Brûlé est prématuré.

Dans la preuve au dossier R-3913-2014 (HQT-1, document 1, page 10), on retrouve le tableau suivant qui montre la prévision de la charge au poste Grand-Brûlé. Selon ce tableau, la capacité de transformation actuelle est de 603 MVA et la charge de l'hiver 2013-2014 est de 582 MVA.

Tableau 4
Prévision de charge au poste du Grand-Brûlé

	Tension (kV)	Capacité de transformation (MVA)	2013-2014	2014-2016	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Poste du Grand-Brûlé	735-120	603	582	591	599	607	613	619	624	629	634

Par ailleurs, le tableau suivant tiré de la preuve du Transporteur au dossier R-3903-2014 (HQT-9 document 1.1 page 8) montre une situation différente : la capacité ferme en hiver est de 630 MVA et le transit post événement est de 494 MVA en hiver.

Tableau 1
État de la transformation des postes du réseau principal prévu à la pointe d'hiver 2013-2014 et à la pointe d'été 2014

Postes et tensions (kV)	Capacité de transformation (MVA)			Hiver - Transit (MVA)	Hiver - Capacité ferme (MVA)	Hiver - Transit post-évén. (MVA)	Été - Transit (MVA)	Été - Capacité ferme (MVA)	Été - Transit post-évén. (MVA)
	Nombre et capacité nominale (à 30 °C) des transformateurs	Hiver	Été						
NORD									
Abitibi 735/315	1 de 690 + 1 de 510 ¹	1554	1110	640	714	629	295	510	293
Chibougamou 735/161	2 de 250	700	500	43	350	43	12	250	13
Nemiskou 735/315	2 de 1650	4620	3300	1354	2310	1356	1416	1650	1404
Sanguenay 735/161	3 de 699	2097	2097	420	1947	401	402	1391	379
OUËST									
Chénier 735/315	4 de 1650	6600	6600	3243	6872	3220	2014	4908	2014
Duvernay 735/315	3 de 1650	4950	4950	4097	4561	3989	1551	3258	1480
Grand-Brûlé 735/120	2 de 450	1260	600	505	630	494	105	450	191

Cette dernière information est semblable à celle apparaissant au dossier R-3823-2012 (HQT-9, document 1.1, page 8), où la capacité en hiver est de 630 MVA et le transit post événement est de 487 MVA

Il y a donc une différence entre l'information présentée au dossier actuel (R-3913-2014) et celle présentée dans deux autres dossiers du Transporteur.

De plus, il est mentionné que le transfert de charge des postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon ne se fera que suite à la mise en service de la future ligne Grand-Brûlé dérivation Saint-Sauveur. Cependant, il n'y a pas de date de déterminée pour cette future ligne.

Par ailleurs, comme le montre le tableau 3, des dépassements de capacité sont à prévoir, notamment la capacité de la ligne 1127-1128 en 2015 et celle de la ligne 3058-3059 à 315 kV reliant les postes Chénier à 735-315 kV et de Lafontaine à 315-120 kV en 2020. Ces dépassements nécessiteront le transfert de l'alimentation des postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon du poste de Lafontaine vers le poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV au moyen d'une nouvelle ligne à 120 kV. Ainsi, l'ajout du troisième transformateur à 735-120 kV au poste du Grand-Brûlé en 2016 prévu dans le présent Projet offre l'avantage de permettre le transfert de l'alimentation des postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon dès la mise en service de la future ligne Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur. (R-3913-2014, HQT-1, document 1, page 10)

Ces éléments permettent de conclure que l'ajout de transformation au poste Grand-Brûlé n'est pas requis immédiatement et que cet investissement est prématuré.

Ajout de deux départs de lignes au poste Grand-Brûlé

Par ailleurs, il est mentionné que l'inclusion des coûts associés aux départs de lignes se fera à la date de l'inclusion des coûts de la future ligne, sans que cette date soit définie :

La date d'inclusion, à la base de tarification du Transporteur, des actifs associés aux départs de lignes à 120 kV prévus au poste source du Grand-Brûlé correspond à la date d'inclusion à la base de tarification des coûts liés au futur projet de ligne à 120 kV, soit à la mise en service des actifs.

Tel qu'il est indiqué à la page 11 de la pièce HQTD-2, Document 1, la date de mise en service des départs de ligne à 120 kV au poste du Grand-Brûlé est prévue pour novembre 2017 en concordance avec la date de mise en service de la ligne du Grand-Brûlé – dérivation Saint-Sauveur ». (HQTD-4, document 3, page 3)

Même si l'inclusion des coûts des départs de ligne ne se fera que plus tard, il y a des coûts d'intérêt qui vont s'ajouter jusqu'à l'inclusion de ces coûts dans la base de tarification. Il en résultera donc des coûts supplémentaires que devront absorber les clients du Transporteur.

On doit donc conclure les départs de ligne sont inutiles qu'à la mise en service de la nouvelle ligne et que les investissements reliés aux départs de lignes sont prématurés.

Impact pour le Distributeur

Par ailleurs, concernant l'impact pour le Distributeur, il est mentionné que la contribution du Distributeur se fera pour l'ensemble du projet et que l'évaluation de cette contribution se fera dès 2016, comme cela est indiqué à la référence suivante :

Tel qu'il est indiqué à la réponse à l'engagement 3, la contribution du Distributeur, estimée dans le cadre du présent projet à la pièce HQTD-2, 22 Document 1, page 21, est basée sur le coût total du projet, incluant par conséquent les départs de lignes à 120 kV prévus au poste source du Grand-Brûlé.

En ce qui a trait au versement de la contribution du Distributeur, la contribution associée au présent projet sera intégrée à l'agrégation de projets de croissance de la charge locale, conformément aux modalités actuellement en vigueur selon les Tarifs et conditions des tarifs de transport d'Hydro-Québec, appendice J, section C, quant aux ajouts pour répondre aux besoins de croissance de la charge locale. Cette intégration à l'agrégation de projets est prévue pour 2016.

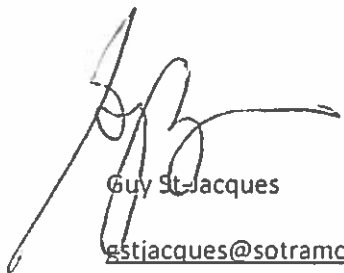
Par ailleurs, si une contribution du Distributeur est requise pour 2016 découlant de l'ensemble des projets intégrés à l'agrégation, dont le présent projet, elle sera versée par le Distributeur au premier trimestre de 2017, selon les modalités actuelles. (HQTD-4, document 3, page 3)

On doit donc conclure que le Distributeur devra verser une contribution pour des investissements qui ne lui apportent aucun bénéfice, ce qui aura un impact à la hausse sur ses tarifs. Ces investissements seront inutiles jusqu'à la mise en service de la future ligne.


Conclusion

L'autorisation par la Régie des investissements reliés à l'ajout de transformation et à l'ajout de deux départs de ligne au poste Grand-Brûlé n'est valable que si la future ligne est également autorisée. Il s'agit donc d'une présomption que celle-ci sera également autorisée sans qu'une preuve complète ne soit déposée à cet effet.

Pour toutes ces raisons, nous concluons que les ajouts au poste Grand-Brûlé sont prématurés et nous demandons à la Régie de ne pas autoriser les investissements relatifs à ces ajouts, soit l'ajout de transformation et l'ajout de deux départs de ligne.



Guy St-Jacques
gstjacques@sotramont.com



Nicholas Bebnowski-Roy, ing. jr
nicholas.bebnowski-roy@outlook.com

Membres et représentants du comité Aviseur de Saint-Adolphe-d'Howard

Annexe

Ces références sont incuses à titre de compléments d'information.

HQTD-2, document 1, page 11

Tableau 1
Calendrier de réalisation du Projet du Transporteur

Activité	Date début	Date fin
Avant-projet	Novembre 2011	Mai 2013
Autorisation de la Régie de l'énergie	Octobre 2014	Janvier 2015
Projet	Juin 2015	Décembre 2016
Mise en service <ul style="list-style-type: none"> • Poste de Saint-Jérôme • Troisième transformateur et condensateurs au poste du Grand-Brûlé • Départs de ligne à 120 kV à Grand-Brûlé 	-	Novembre 2016 Novembre 2016 Novembre 2017 ²

HQTD-2 document 1, Annexe 4, page 9

Coûts annuels associés au projet du nouveau poste de Saint-Jérôme à 120-25 kV et l'addition d'un troisième transformateur de puissance au poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV et ses travaux connexes
EN MILLIERS DE DOLLARS DE RÉALISATION

Installation Description	Année						Total
	Avant	2014	2015	2016	2017	2018	
Poste du Grand-Brûlé – addition d'un transformateur et travaux connexes							
Coûts de l'avant-projet							
Études d'avant-projet	371,0	143,4					519,4
Autres coûts	0,7	0,1					0,8
Frais financiers	19,3	23,9					43,2
Sous-total	391,0	172,4					563,4
Coûts du projet							
Ingénieur interne		342,5	223,9	59,3	17,7		642,4
Ingénieur externe		563,5	174,9	1,6			740,0
Client				2 231,1	241,5		2 522,6
Approvisionnement			1 322,2	19 220,2			19 522,4
Construction			3 929,9	3 243,5			7 133,8
Gérance interne		609,7	742,4	746,1	125,5		2 223,7
Gérance externe		69,6	109,7	113,3	19,1		311,7
Provision					2 480,7		2 480,7
Autres coûts		19,2	81,3	308,1	5,0		413,6
Frais financiers		74,8	279,9	1 072,1	132,2		2 159,0
Sous-total		1 678,3	6 874,2	25 624,4	3 022,7		33 199,6
TOTAL	391,0	1 850,7	6 874,2	26 624,4	3 022,7		33 763,0